

# Un piéton meurt écrasé, un conducteur ivre arrêté

Faits divers. Deux personnes ont été placées en garde à vue après le drame qui s'est produit hier matin sur la VDO. La victime n'a pas été identifiée par les autorités.



Hier, les gendarmes n'avaient toujours pas identifié la victime écrasée par une voiture. Le conducteur, ivre au moment des faits, a été entendu par les gendarmes dans la soirée. Photo Julien Cinier

**Jean-Alexis Gallien-Lamarche**

*Crée le 24.07.2017 à 04h25*

*Mis à jour le 24.07.2017 à 07h23*

Leurs auditions pourraient se révéler décisives. En début de soirée, hier, les deux personnes interpellées après le drame qui a coûté la vie à un piéton percuté sur la VDO ont enfin pu être entendues en garde à vue par les gendarmes. Un moment attendu par les enquêteurs qui faisaient face à de multiples zones d'ombre depuis le début de la journée.

**Qui est la victime ?**

Hier, peu avant 5 heures du matin, un piéton a été écrasé à quelques centaines de mètres de la station Mobil de La Conception, sur la VDO. Projeté à plusieurs dizaines de mètres, il n'a pas survécu à la violence du choc.

Le passager n'ont pas été interpellés sur les lieux du drame mais plus tard dans la journée sur une commune voisine. Se sont-ils arrêtés lors de l'accident ? Ont-ils porté assistance à la victime ? Ont-ils prévenu les pompiers ? Autant de questions auxquelles ils devront répondre.

Comme trop souvent dans les accidents de la route, le conducteur de la voiture était ivre au moment des faits. Il a été placé en cellule de dégrisement à la suite de son arrestation. Autre interrogation : qui est la victime ? S'il s'agit d'un homme, les enquêteurs de la compagnie de Nouméa n'ont pas pour autant réussi à l'identifier.

Un appel à témoins pourrait être prochainement lancé par la gendarmerie. Depuis le début de l'année, 11 % des personnes tuées sur la route sont des piétons.